



<p>INITIALES DU PRÉSIDENT</p>	<p>Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école <u>des Berges-de-Lachine</u></p>
<p>INITIALES DU DIRECTEUR</p>	
<p><b>CE 220920-01</b></p>	<p><b>CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS ÉCOLE <u>des Berges-de-Lachine</u></b></p> <p><b>Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école des Berges-de-Lachine tenue le <u>15 novembre 2022 à 19 h 00.</u></b></p> <p><b>PARENTS PRÉSENTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nadia Yacoub ;</li><li>• Françoise Michaud ;</li><li>• Evaristus Ojah Ngoe;</li><li>• Herbert Romaric Tene Naoussi;</li><li>• Vanessa Boodoosingh;</li><li>• Véronique Juneau (substitut).</li><li>• Bassem Attalla (substitut);</li></ul> <p><b>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dominique Caron, directeur ;</li><li>• Nancy Saraiva, technicienne en Service de garde ;</li><li>• Grâce Djoufack, enseignante ;</li><li>• Justine Lewis, enseignante ;</li><li>• Valérie Pinault, enseignante ;</li><li>• Johanne Cardinal, secrétaire.</li></ul> <p><b>REPRÉSENTANTS DE LA COUMMUNAUTÉ PRÉSENTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Alexandre Gagné ;</li><li>• Simon Racicot.</li></ul> <p><b>Ouverture de la séance à 19 h 00</b></p> <p><b>1. Mot de bienvenue et vérification du quorum</b></p> <p>Il y a quorum. Monsieur Caron présente deux nouveaux membres, mesdames Juneau et Djoufack à l'assemblée et leur souhaite la bienvenue. Il est très content que madame Juneau rejoigne le CÉ.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal</b> <b>du Conseil d'établissement</b> <b>de l'école <u>des Berges-de-Lachine</u></b></p>
INITIALES DU DIRECTEUR	
<p style="text-align: center;"><b>CE 221115-19</b></p>         <p style="text-align: center;"><b>CE 221115-20</b></p>	<p><b>2. Mot de la direction</b> Monsieur Caron est fier du CÉ, il est en santé. Pour ce qui est du personnel de l'école, il commence à être fatigué, mais le climat est serein. Selon madame Pinault, c'est très agréable de se fréquenter les uns les autres.</p> <p><b>3. Question du public</b> Il n'y a aucun public.</p> <p><b>4. Adoption de l'ordre du jour</b> Nous avons une soirée chargée, plusieurs points à discuter.</p> <p style="padding-left: 40px;">Présenté par madame Vanessa Boodoosingh</p> <p style="padding-left: 40px;">Appuyé par madame Valérie Pinault</p> <p><b>5. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 22</b> Le mot substitut doit être retiré au côté du nom de madame Boodoosingh et le mot substitut doit être placé au côté du nom de monsieur Attala.</p> <p style="padding-left: 40px;">Présenté par madame Françoise Michaud</p> <p style="padding-left: 40px;">Appuyé par madame Nancy Saraiva</p> <p><b>6. Constitution du CÉ 2022-2023</b></p> <p><b>6.1 Nouveau membre substitut – Véronique Juneau</b> Monsieur Caron a présenté madame Juneau au point 1, nous sommes invités à voter pour qu'elle soit membre substitut.</p> <p style="padding-left: 40px;">Adopté à l'unanimité</p> <p><b>6.2 Représentant de la communauté</b></p> <p><b>6.2.1 Présentation des candidats</b> Monsieur Racicot, Agent de développement - Activités culturelles, physiques et sportives, Arrondissement de Lachine - Division - Sports, Loisirs et Développement social, se présente, il explique son rôle au sein de la Ville.</p> <p style="padding-left: 40px;">Monsieur Alexandre Gagné, technicien en loisirs, se présente, il explique, lui aussi son rôle au sein de la Ville.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT  INITIALES DU DIRECTEUR	Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école <u>des Berges-de-Lachine</u>
<p><b>CE 221115-21</b></p>	<p>Grâce à eux, nous aurons accès aux programmes d'activités à Lachine, ainsi qu'aux matériels de la Ville, si on le demande, à de l'aide pour certains projets, etc.</p> <p><b>6.2.2 Modification de l'ordre du jour</b> Monsieur Caron demande l'autorisation de déplacer le point « Représentant de la communauté » après celui d' « Adoption de l'ordre du jour » pour ainsi permettre à messieurs Racicot et Gagné, s'ils le désirent de quitter après leur point. Il explique qu'ils pourraient aussi présenter leur point virtuellement.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>Monsieur Racicot à la suite de ce vote, ajoute qu'il est très difficile de refuser une telle offre vu tous les accommodements.</p> <p><b>6.3 Antécédents judiciaires</b> Monsieur Caron spécifie qu'il lui en manque.</p> <p><b>6.4 Déclaration d'intérêt</b> C'est réglé.</p> <p><b>6.5 Formulaire électronique</b> Madame Michaud dit ne pas l'avoir reçu, monsieur Caron, lui enverra.</p> <p><b>6.6 Capsule de formation pour les membres du CÉ</b> Monsieur Caron demande si c'est fait ? Ce n'est pas unanime. Il encourage fortement les membres de la faire.</p> <p><b>6.7 Règles de régie interne</b> Voir le document en annexe, les modifications, les corrections ou ajouts sont en jaune.</p> <p><b>6.8 Calendrier</b> On maintient les journées suggérées par monsieur Caron le 20 septembre.</p> <p>Présenté par madame Vanessa Boodoosingh</p> <p>Appuyé par madame Justine Lewis</p>
<p><b>CE 221115-22</b></p>	
<p><b>CE 221115-23</b></p>	

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école <u>des Berges-de-Lachine</u></b></p>
INITIALES DU DIRECTEUR	
<p style="text-align: center;"><b>CE 221115-24</b></p>	<p><b>7. Points du jour</b></p> <p><b>7.1 Consultation PEVR</b> M. Caron explique la consultation grandeur centre de service qui a eu lieu le 21 octobre dernier. Les discussions avec l'équipe-école étaient très animées, ce fut très enrichissant. Les constats sont présentés dans le document « enjeux classés » en annexe.</p> <p><b>7.2 Budget 2022-2023 révisé</b> Monsieur Caron nous explique le budget de 21-22, nous avons un déficit total de 69 000\$, mais seulement 11 000\$ sera reconduit à l'année 22-23. En ce qui concerne le SDG, il était déficitaire, lui aussi de 98 000\$, mais la majorité des SDG le sont, c'était dû à la pandémie.</p> <p>Pour ce qui est de cette année, le fond 1 est déjà déficitaire, mais nous avons un plan de redressement. Pour les services des élèves, ils sont sensiblement les mêmes que l'an passé. Naturellement, le salaire de l'administration a diminué parce que nous n'avons plus d'adjointe.</p> <p>Présenté par madame Grace Djoufack</p> <p>Appuyé par madame Nadia Yacoub</p> <p><b>7.3 Agrandissement de l'école mis sur pause</b> Dû à une baisse de la clientèle sur l'île de Montréal, principalement à Lachine, causé par l'exode vers les banlieues, le Ministère de l'Éducation a décidé de mettre sur pause 11 projets de construction, dont les Berges-de-Lachine.</p> <p><b>7.4 O.P.P.</b> Madame Yacoub nous dit que la réunion a eu lieu le 19 octobre, il y avait 2 enseignantes et 4 parents.</p> <p>Elle fait un retour sur l'épluchette de blé d'Inde, sur les activités et que l'objectif était de réunir les familles et que cela a été atteint. Nous n'avons pas fait beaucoup de profit. Elle conclut que les jeux gonflables dorénavant auront lieu une fois par année.</p> <p>Le 17 novembre aura lieu, la vente de pâtisseries/gâteries lors de la remise de bulletin.</p> <p>L'O.P.P. prévoit faire une demande de soumission pour des chandails avec logo.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école <u>des Berges-de-Lachine</u>	
INITIALES DU DIRECTEUR		
		<p>Madame Yacoub explique que l'école aura besoin de bénévoles pour le déjeuner de Noël.</p> <p>Elle aimerait aussi que nous soulignons notre appréciation durant la semaine des enseignants par un petit cadeau.</p> <p><b>7.5 Consultation obligatoire des élèves</b> Grâce à des enseignantes et des TES, il y a dorénavant un conseil étudiant à notre école, nous pourrons donc les consulter plus facilement.</p> <p><b>8. Approbation des activités / sorties</b> Aucune sortie.</p> <p><b>9. Mot du service de garde</b></p> <p><b>9.1 Guide 2022-2023</b> Le guide est le même que les années précédentes à l'exception de la tarification du service de dîner, du service de garde, ainsi que des sorties pédagogiques, voir le guide en annexe.</p> <p>Présenté par madame Valérie Pinault</p> <p>Appuyé par madame Justine Lewis</p> <p><b>9.2 Budget 2022-2023 révisé</b> Monsieur Caron et madame Saraiva expliquent le budget du SDG et du service de dîner. La grande partie de l'argent récoltée vient du service du dîner. Il y a un déficit au SDG comme spécifié au point 7.2.</p> <p>Présenté par monsieur Evaristus Ojah Ngoe</p> <p>Appuyé par monsieur Herbert Romaric Tene Naoussi</p> <p>Madame Saraiva annonce que cette année, le marché de Noël revient au Service de garde.</p> <p><b>10. Mot des enseignantes</b> Madame Pinault explique que lors de l'Halloween, il y a eu une parade, des jeux, des déguisements, une maison hantée faite par les 6<sup>e</sup> années, etc., donc beaucoup d'activités ce qui a fait de la fête un succès.</p>
<b>CE 221115-25</b>		
<b>CE 221115-26</b>		

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école <u>des Berges-de-Lachine</u></b></p>
INITIALES DU DIRECTEUR	
	<p>Les élèves selon leur cycle ont été soit aux pommes ou aux citrouilles, ils ont aimé.</p> <p>Le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle a été au théâtre et la 4<sup>e</sup> année a eu une activité avec les Grands Ballets Canadiens.</p> <p>Les activités parascolaires ont débuté, elles sont variées et nombreuses. Il y a de l'aide aux devoirs, pour les 5<sup>e</sup> années, donné par les élèves du Collège St-Louis.</p> <p><b>11. Mot du représentant de la communauté</b> Voir le point 6.2.1</p> <p><b>12. Rapport du délégué au comité régional de parents</b> Madame Michaud nous fait un résumé de sa réunion du 20 octobre. Elle nous explique que madame Marie-Josée Villeneuve, DG du CSSMB a répondu aux questions des parents.</p> <p>On se demande si le CÉ peut se faire en virtuel, maintenant non, car la loi exige que ce soit en présentiel, mais le comité de parents peut se faire en virtuel, il n'est pas régi par cette loi.</p> <p>Les écoles ont des caméras si elles veulent en ajouter c'est à leur frais, mais les réparations sont aux frais du CSSMB. Pour ce qui est de la violence verbale, les écoles peuvent placarder des affiches. Pour celle physique, nous pouvons demander l'ajout de police/légal.</p> <p>Il y a 30 à 60 enseignants manquant, pour pallier cela, le CSSMB a mis en branle 3 projets.</p> <p>Dorénavant, il n'y aura que la vaccination des 4<sup>e</sup> années. En ce qui concerne le brossage de dents, les écoles ne sont pas équipées pour l'instant. Et pour le suivi des cas Covid, il n'y en aura pas, car les parents n'avisent pas nécessairement.</p> <p>Les modulaires ne seront pas mis à jour, car avec la projection de la clientèle à la baisse, 1 000 élèves en moins par année, nous n'en aurons plus besoin.</p> <p>Consultation pour l'ouverture de 3 maternelles 4 ans. Transfert des élèves de l'école Victor-Thérien durant les travaux de rénovation.</p> <p>Budget de 36 k\$ an pour les conférences et autres.</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<h2 style="margin: 0;">Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école <u>des Berges-de-Lachine</u></h2>
INITIALES DU DIRECTEUR	
	<p><b>13. Dépôt de documents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procès-verbal du 20 septembre 22 ;</li> <li>• Règle de régie interne 2021-2022 ;</li> <li>• Enjeux classés du PEVR ;</li> <li>• Guide SDG 2022-2023 ;</li> </ul> <p><b>14. Mot de la présidente</b></p> <p>Madame Yacoub félicite l'équipe-école pour leur effort mis sur la traduction des documents. Elle remercie également les enseignants pour leur beau travail par rapport au bulletin.</p> <p><b>Levée de l'assemblée à <u>          21h31          </u></b></p> <p>Présenté par madame Valérie Pinault</p> <p>Appuyé par madame Justine Lewis</p> <p><b>Prochaine rencontre le 24 janvier 2023</b></p>

---

Nadia Yacoub  
Présidente

---

Dominique Caron  
Directeur